

> DIRECTION GÉNÉRALE DU GÉNIE CIVIL/DIRECTION DES PONTS ET CHAUSSEES

## ROUTE D'HERMANCE

TRONÇON : CHEMIN DE MANCY / CHEMIN DE LA GABIULE

### NOUVEAU REVÊTEMENT PHONOABSORBANT

PHASE 1 : DÈS LE SAMEDI 16 JUILLET 2016, DURÉE 2 WEEK-ENDS

PHASE 2 : DÈS LE LUNDI 29 AOUT 2016, DURÉE 3 SEMAINES

#### MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS

transports individuels



mobilité douce



transports collectifs



### QUOI, COMMENT ?

La direction générale du génie civil pose un revêtement phonoabsorbant sur la route d'Hermance, sur le tronçon compris entre le chemin de Mancy et le chemin de la Gabiule, à Collonge-Bellerive.

Les travaux se déroulent en deux phases.

**Phase 1 : week-ends du 16-17 et 23-24 juillet 2016**, la route d'Hermance sera fermée à la circulation sur le tronçon compris entre le chemin de Mancy et le chemin de Saint-Maurice. Durant les travaux, des déviations sont mises en place pour la ligne de bus "E" et le trafic individuel par les chemins de Mancy, Plantée-du-Chêne, Petray et Saint-Maurice (voir infographie au verso). L'arrêt de bus "Collonge" ne sera pas desservi.

**Phase 2 : du lundi 29 août au vendredi 16 septembre 2016**, la circulation est maintenue en tout temps sur la route d'Hermance, moyennant des réductions ponctuelles des voies de circulation en fonction des besoins de chantier.

**Les cheminements piétonniers et cyclables sont maintenus**, moyennant quelques redirections en fonction des besoins du chantier.

**L'accès aux propriétés privées est garanti** pendant toute la durée des travaux. Néanmoins, lors de certaines phases du chantier, les riverains ne pourront momentanément pas accéder à leur propriété avec leur véhicule. L'entreprise de génie civil en charge des travaux et les riverains concernés se coordonneront au besoin directement sur place entre eux.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances sonores sont à prévoir. Le maître d'ouvrage présente à l'avance ses excuses aux riverains pour la gêne occasionnée et les remercie de leur compréhension.

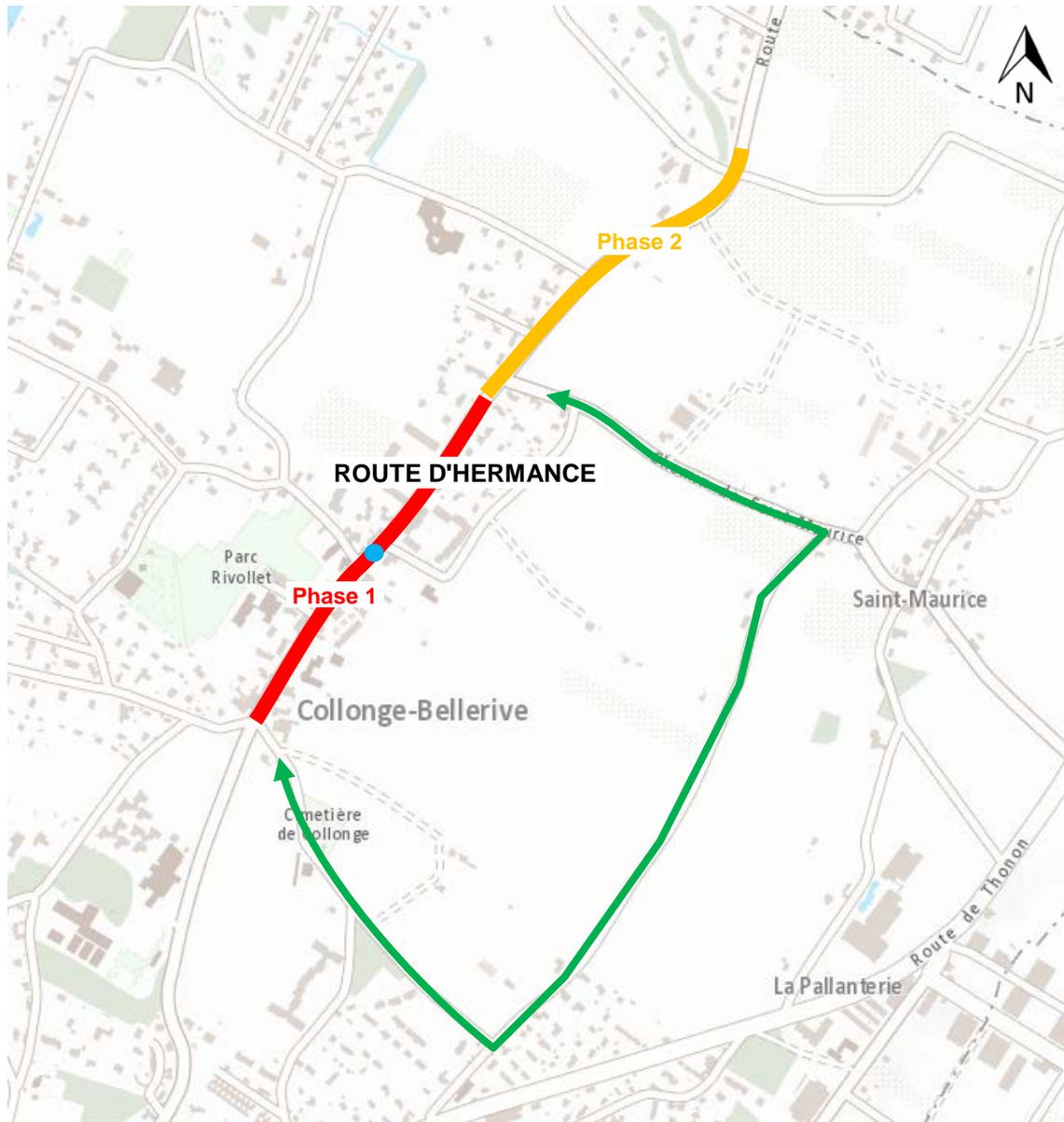
### QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Dès le samedi 16 juillet 2016, pendant deux week-ends pour la phase 1, dès le lundi 29 août 2016, pendant trois semaines pour la phase 2, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

La direction générale du génie civil recommande aux usagers de circuler avec prudence et les remercie par avance de se conformer à la signalisation mise en place. Toutes les mesures sont prises afin de réduire autant que possible les désagréments occasionnés par ces travaux.

### POURQUOI ?

L'effort engagé par le canton de Genève dans le domaine de la lutte contre le bruit routier se poursuit activement. Le revêtement phonoabsorbant de dernière génération posé sur la route d'Hermance est particulièrement efficace contre le bruit et contribue ainsi à améliorer la qualité de vie des riverains.

**ROUTE D'HERMANCE****TRONÇON: CHEMIN DE MANCY / CHEMIN DE LA GABIULE****NOUVEAU REVÊTEMENT PHONOABSORBANT****PHASE 1 : DÈS LE SAMEDI 16 JUILLET 2016, DURÉE 2 WEEK-ENDS****PHASE 2 : DÈS LE LUNDI 29 AOÛT 2016, DURÉE 3 SEMAINES**

© SITG

**Légende :**

- ▬ Phase 1 : zone de travaux avec tronçon de route fermé les week-ends du 16-17 et 23-24 juillet 2016
- ↔ Pendant la phase 1, déviations transports individuels et ligne de bus E
- Pendant la phase 1, arrêt de bus "Collonge" non desservi
- ▬ Phase 2 : zone de travaux avec gestion trafic à la palette du 29 août au 16 septembre 2016

**RENSEIGNEMENTS**

INFO-SERVICE DU DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT,  
DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA)  
TÉL. 022 546 76 00

[WWW.GE.CH/INFOMOBILITE](http://WWW.GE.CH/INFOMOBILITE)

GE-TRANSPORTS



**LE CANTON ASSAINT LE BRUIT ROUTIER POUR VOUS.**



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE